



La prospective en Wallonie, réalisations concrètes et occasions manquées

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

16 mai 2014

Ce texte trouve son origine dans l'intervention que j'ai faite lors du colloque de la Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective (SWEP), organisé à Louvain-la-Neuve, le 15 mai 2014. Sous le titre « *L'évaluation et la prospective en Wallonie et à Bruxelles : trop de consensus, pas assez de controverses !* », la SWEP regrettait que *les contraintes budgétaires et les modes de gouvernance ont souvent davantage privilégié la réflexion à court terme que le choix de modèles de transition inscrits dans le long terme. Malgré la qualité parfois remarquable des démarches initiées, l'appropriation régionale est faible et le lien à l'action, invisible [1]*. Une occasion de dresser, sans fard ni pommade, un bilan des réalisations concrètes et des occasions manquées dans le domaine de la prospective régionale en Wallonie, du point de vue qui est le mien, c'est-à-dire la direction de l'Institut Destrée.

Ainsi, je distinguerai trois périodes :

- une première période de *limbes de la pensée prospective wallonne*, de 1976 à 1986 ;
- une deuxième période d'*émergence de la prospective régionale*, de 1986 à 2004 ;
- une troisième période de *consolidation chaotique*, de 2004 à 2014.

1. Les limbes de la pensée prospective wallonne (1976-1986)

La prospective en Wallonie ne naît certainement pas *sui generis*. Comme dans les autres pays européens, elle subit l'influence considérable des *futures studies* états-uniennes, de manière directe ou par l'intermédiaire de la stratégie, de la systémique, voire d'une jeune prospective française dans ce qu'elle a de différent du *forecasting*. La SEMA [2] et Jacques Lesourne ont eu une action pionnière sur les territoires, notamment au travers des études de reconversion des régions du Borinage, du Centre et du Pays de Charleroi, au début des années 1960 [3]. L'influence des travaux du Club de Rome, du Rapport Meadows, d'Interfuturs puis du programme FAST de la Commission européenne [4] sur les uns et les autres reste considérable. Tout cela reste à écrire. Quelques personnalités wallonnes sont identifiables qui jouent les passeurs dans les années 1970 et 1980 : on pense à Claire Lejeune [5], à Raymond Collard [6], à Paul Duvigneaud [7], à Gilbert de Landsheere [8] et à quelques professeurs des Facultés universitaires de Namur versés dans les rapports entre Sciences, technologie et société : Jacques Berleur, Georges Thill, Gérard Fourez [9], etc.

Voici près de quarante ans que l'Institut Destrée s'intéresse formellement à la prospective. Une réalisation en témoigne : la *réflexion prospective* structurée organisée autour de l'avenir culturel de la Wallonie depuis 1976 et publiée sous le titre de *L'Avenir culturel de la Communauté française* en 1979, avec une préface du nouveau président wallon Jean-Maurice Dehousse, ce qui n'est qu'un premier paradoxe [10]. Cet ouvrage, dont le cahier des charges mérite d'être relu, deviendra bien vite de référence. Il aura des suites concrètes dans un fort débat entre acteurs, intitulé *Culture et politique*. Celui-ci se clôturera par un colloque éponyme à Liège en mars 1983 [11]. Cette journée de travail est un des lieux d'incubation du *Manifeste pour la culture wallonne*, diffusé le 1^{er} octobre 1983 et dont les effets se font toujours sentir aujourd'hui. Sur le plan de la pensée, malheureusement moins sur celui des actes...

Sur le plan de la prospective, deux occasions sont manquées durant cette période. La première est l'échec de l'Institut Destrée à trouver, en 1978, des partenaires pour lancer une prospective économique de la Wallonie [12]. Une initiative est toutefois prise pour organiser une journée d'étude portant sur *L'Institutionnel, clé de l'économique*. Celle-ci est organisée à Charleroi, le 19 mai 1979, avec la participation de Henry Miller – Section wallonne du Bureau du Plan –, Joseph Henrotte – Conseil économique régional de Wallonie –, Michel Dewaele – Société de Développement régional wallon –, Jacques Defay – chef de Cabinet adjoint du président de l'Exécutif wallon –, Urbain Destrée – SETCa –, ainsi que les députés Philippe Maystadt et Philippe Busquin – en remplacement de Jean-Maurice Dehousse, ministre de l'Economie régionale wallonne –, Etienne Knoops – en remplacement de Jean Gol, ancien secrétaire d'Etat à l'Economie régionale wallonne. Cette journée se clôture par un appel du député Philippe Busquin qui souhaite qu'un effort de vulgarisation soit entrepris par l'Institut Destrée, afin d'éclairer, à partir d'exemples précis, l'état de dépendance économique de la Wallonie [13]. La préoccupation du député de Charleroi est partagée : le professeur Michel Quévit, auteur de l'ouvrage *Les causes du déclin wallon* a été invité à la tribune de l'Institut Destrée en mars 1978 à la Maison de la Francité à Bruxelles. Le débat qui a suivi, animé par plusieurs personnalités des mondes scientifiques et culturels wallon et bruxellois, est arrivé à la conclusion que *le redressement économique de la Wallonie implique en priorité, d'une part, la création d'un important organisme bancaire régional, et, d'autre part, la régionalisation des principaux départements économiques et financiers de l'Etat, dans une mesure bien supérieure à celle qui est envisagée par le pacte d'Egmont* [14]. Michel Quévit, prix Bologne du Wallon de l'année en 1981, sera à nouveau l'invité de l'Institut Destrée pour une conférence au Palais des congrès de Liège, le 12 juin 1982, au moment de la sortie de son ouvrage *La Wallonie : l'indispensable autonomie*.

La seconde occasion manquée est celle du refus du Conseil d'Administration de l'Institut Destrée, le 26 octobre 1980, de répondre à la sollicitation du ministre-président wallon de constituer un service d'études et de recherches au profit de l'Exécutif wallon, compte tenu des risques financiers qui auraient été liés à cette opération et auraient dès lors pu menacer l'indépendance de l'Institut Destrée [15].

Il faut également signaler, durant cette période, trois initiatives intéressantes. La première est la réflexion appelée « Walter Nova », menée par Emile Nols et Georges Vandersmissen (1970), la deuxième est celle menée par la Commission *Avenir*

économique de la Belgique (1981), lancée par la Fondation Roi Baudouin dans la foulée du rapport de l'OCDE *Interfuturs*, la troisième est le dossier *Wallonie 2000* qui a vu collaborer le CRISP et la RTBF Liège (1982) [\[16\]](#).

2. L'émergence de la prospective régionale : le chemin de la Wallonie au futur (1986-2004)

La rencontre avec Michel Quévit a été déterminante pour l'Institut Destrée. Alors qu'en 1985 l'ancien ministre Robert Moreau, administrateur et président de la section carolorégienne de l'Institut pousse à l'amplification de la démarche culturelle en la reliant à la problématique du *travail à l'horizon 2000* qui lui tient à cœur, je suis, comme nouveau directeur, fasciné par la reconnaissance de la complexité par Ilya Prigogine [\[17\]](#), les idées de mutations sociétales portées par le prospectiviste américain John Naisbitt [\[18\]](#) et que véhiculent également les rapports qui circulent en France : Simon-Nora (1978), Mattelart-Stourdze (1982), Gaudin-Portnoff (1983) [\[19\]](#). Je tente difficilement d'orienter les travaux vers un champ plus ouvert, plus global, traversé par les dimensions technologiques et de créativité. Michel Quévit nourrit directement ce champ pluridisciplinaire par sa connaissance des terrains académiques et de l'Europe. Outre ses réseaux universitaires, il apporte à la démarche – qui prend le nom de *Wallonie au futur* – ses connexions et les apports des réseaux européens dans lesquels il évolue : la Communauté de Travail des Régions européennes de Tradition industrielle (RETI), le Groupe de Recherche européen sur les niveaux innovateurs (GREMI), les travaux de prospective relatifs à l'impact du programme *Europe 1992*, le Programme FAST de la Commission européenne. La relation avec FAST est importante puisqu'elle permet d'embarquer Riccardo Petrella dans la démarche dès 1987, puis, dans un deuxième temps, de nous connecter avec *Europrospective* lors de la deuxième conférence, en 1991, à Namur : Emilio Fontela, Jacques Berleur, Thierry Gaudin, Pierre Gonod, etc. font désormais partie de notre environnement intellectuel.

Michel Quévit va être en première ligne de la dynamique comme rapporteur général du congrès permanent et président de son comité scientifique, jusqu'en 1998 et son départ pour EBN (*European Business and Innovation Network*). Il restera néanmoins encore très présent jusqu'au début 2004, notamment dans le cadre de *Wallonie 2030*. Les travaux de *La Wallonie au futur* sont connus : cinq exercices de prospective ont été menés de 1985 à 2004 et l'Institut Destrée en a été à la fois le commanditaire et l'opérateur : *Vers un nouveau paradigme* (1986-1988), *Le défi de l'éducation* (1989-1994), *Quelles stratégies pour l'emploi ?* (1995-1996), *Sortir du XXème siècle : évaluation, innovation, prospective* (1997-2000), *Wallonie 2020, Une réflexion prospective citoyenne* pour la Wallonie au futur (2001-2004). Ils ont fait l'objet d'une large diffusion sous forme de livres, de cédérom et de publications en ligne et ont connu plusieurs évaluations [\[20\]](#). A partir de 1988, grâce à l'intérêt qu'y ont perçu notamment Francis Mossay et Olivier Vanderijst, cette démarche a reçu l'appui des différents ministres-présidents wallons jusqu'à ce que Jean-Claude Van Cauwenberghé mette brutalement fin à ces financements en 2004.

C'est une gageure de vouloir résumer l'ensemble de cette démarche qui a ambitionné, pendant plus de 15 ans, d'être, sinon de contribuer à construire un projet de société par cinq volontés majeures :

1. la nécessité d'une stratégie de développement régional pour le tissu économique wallon, en particulier pour rééquilibrer l'écart entre le volume d'emploi productif et non productif ;
2. l'exigence d'une politique efficace de la science et de la technologie sur les deux axes des entreprises et des programmes de recherches européens ;
3. l'adaptation de notre système éducatif au double enjeu de l'émancipation individuelle et des besoins collectifs ;
4. le développement de notre identité, à la fois humanisme d'enracinement et d'universalité ;
5. la mise en place d'un contrat social wallon pour surmonter les défis institutionnels, économiques et sociaux.

Ces principes étaient assortis de propositions relativement générales, souvent très argumentées. Quelques chantiers toutefois ont été très approfondis, comme ce fut le cas pour les questions d'éducation en particulier du pilotage scolaire (avec Gilbert De Landsheere), de l'emploi (avec surtout Albert Schleiper, Jacques Defay et Yves de Wasseige), de l'évaluation (avec Jean-Louis Dethier), de la prospective et de la contractualisation (chantiers dans lesquels, avec Pascale Van Doren, nous nous sommes davantage investis). Sur le plan de la gouvernance, les conclusions de *Sortir du XXème siècle, Innovation, évaluation, prospective* ont débouché sur des outils précis, dont certains ont abouti, d'autres pas. On peut penser au Contrat d'avenir pour la Wallonie, à la Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective, à la cellule interdépartementale d'évaluation et de prospective dans l'administration wallonne. On peut aussi penser à l'ambition d'Elio Di Rupo de créer une cellule de *back office* et d'appui prospectif au Gouvernement wallon puis de la préparation très poussée, avec Gaëtan Servais, du projet CiPré : Cellule indépendante de prospective régionale pour la Wallonie.

Deux phrases se percutent à ce point de vue. La première sous la plume d'Elio Di Rupo, pour la clôture d'un colloque à la Géode à Charleroi, le 31 mars 2000 :

« Si çà et là différents instituts ou centres de recherche font de la prospective, nous ne disposons pas de centre régional de prospective. Reconnaissons-le, nos universités n'ont pas encore structuré, fédéré, une démarche prospective. Par le biais de son conseil d'administration, l'Institut Destrée s'est proposé d'ériger en son sein une cellule indépendante de prospective régionale.

Mes collaborateurs et moi-même avons longuement réfléchi sur ce sujet pour trouver un système qui permette d'une part, la garantie du niveau d'indépendance requis pour une telle cellule et d'autre part, des retombées directes et effectives sur le Contrat d'avenir pour la Wallonie et la Région wallonne. Moyennant quelques retouches que nous discuterons, je m'apprête donc à financer, au départ de mon budget, la création d'une cellule indépendante de prospective au sein de l'Institut Destrée.

Cette cellule sera en relation avec le Service des Études et de la Statistique de la Région wallonne, les universités, la cellule de prospective de la Commission européenne, mais également, le contractant de l'évaluation du Contrat d'avenir » [\[21\]](#).

Elio Di Rupo quittait malheureusement la présidence du gouvernement wallon quatre jours plus tard pour prendre celle du Parti socialiste. Son successeur avait une vision beaucoup moins respectueuse de la gouvernance régionale. Moins de trois mois plus tard, il nous recevait à l'Elysette pour annoncer que :

La prospective régionale est une chose trop importante que pour être confiée à une asbl qui, par nature, est fragile. *Je ne veux en cette matière confier à l'Institut Jules Destrée qu'un rôle d'assistance du gouvernement.* La convention-cadre, sur base de l'article budgétaire de l'Institut Jules Destrée constitue un lieu trop transparent pour faire des études de prospective. *Si on fait cela, je serai constamment sollicité par les parlementaires pour pouvoir disposer des études au moment où elles me seront remises* [\[22\]](#) .

C'était effectivement un changement de paradigme dans la gouvernance par rapport à l'impulsion qui venait, quelques mois auparavant, d'être donnée par Elio Di Rupo.

L'Institut Destrée allait donc travailler dans une logique de service au Gouvernement en poursuivant jusqu'en 2004 la mission confiée en 1999 par le ministre-président montois sous la forme de ce que nous allons appeler la *Mission prospective Wallonie 21* : d'une part, une réflexion prospective régionale continue, comprenant l'animation d'une réflexion générale sur l'avenir de la Région wallonne, la veille méthodologique et la détection des signaux porteurs de sens, ainsi qu'une activité de recherche prospective, menée directement ou en partenariat et, d'autre part, assumer une fonction de conseil en fournissant au gouvernement wallon des vues prospectives, notamment en matière d'identité régionale, ainsi que des propositions d'actions dans le cadre du Contrat d'Avenir pour la Wallonie. L'Institut Destrée devait développer en son sein un *Pôle Prospective* de manière à disposer d'une expertise accrue en cette matière et à la mettre notamment à la disposition du gouvernement wallon et plus particulièrement de communiquer des informations stratégiques à la Cellule Gouvernance constituée au sein du Cabinet du président du gouvernement. De même, l'Institut Destrée devait mobiliser son Pôle Prospective pour informer le gouvernement wallon sur les analyses et scénarios de prospective mondiaux, européens, transfrontaliers et fédéraux réalisés ou en cours de réalisation ainsi que sur la position que la Région wallonne occupait dans ces différents scénarios.

Un séminaire résidentiel au profit de la Cellule Gouvernance du ministre-président du gouvernement wallon – alors dirigée par Marc Debois –, et intitulé *Questions de Prospective appliquées à la Wallonie* s'est tenu à Ave-et-Auffe, les 16 et 17 mars 2001. Ces travaux ont permis d'établir un consensus sur la mise en place par le Pôle Prospective de l'Institut Destrée d'un Système régional wallon de Prospective (SRWP), en appliquant à la prospective, sur le conseil de Michel Quévit, le processus méthodologique que la Commission européenne avait construit pour les Systèmes régionaux d'Innovation. Ce SRWP inscrivait la mission du Pôle Prospective dans le cadre de la démarche régionale collective et participative du Contrat d'avenir pour la Wallonie, et plus généralement de la contractualisation régionale avec les acteurs, en ce compris les éléments de préparation d'un possible prochain contrat régional.

La *Mission Prospective Wallonie 21* comportait trois phases. La première a permis d'établir des fondements de la prospective wallonne (compréhension et appropriation de la prospective formelle et choix méthodologiques) et d'analyser des tendances lourdes susceptibles d'avoir un impact durable sur le développement de la Wallonie à l'horizon de vingt ans. Ces travaux ont fait l'objet d'un premier rapport intitulé *La Wallonie à l'écoute de la prospective*, publié en août 2002. La description de la discipline prospective et l'analyse des tendances lourdes ont ainsi constitué la base du colloque *La prospective territoriale comme outil de gouvernance*, organisé par

l'Institut Destrée au Château de Seneffe, le 28 septembre 2002. Approches méthodologiques et cas pratiques de niveau européen ont constitué les axes centraux de cet événement auquel a participé le Commissaire européen à la Recherche, Philippe Busquin [23]. Partant de cette écoute de la prospective globale, la deuxième phase de la *Mission Prospective Wallonie 21* a eu pour objet d'identifier les enjeux que les dix tendances lourdes, décrits dans la phase précédente, induisaient pour la Wallonie. Dix séminaires prospectifs ont été organisés de novembre 2002 à avril 2003, chacun traitant d'une tendance, et réunissant au total environ 120 acteurs et experts wallons. En complément, un groupe d'experts, sous la présidence de Marc Luyckx Ghisi, ancien collaborateur de la Cellule prospective de Jacques Delors à la Commission européenne et chercheur à l'Institut Destrée, a été chargé d'identifier, de manière transversale, les implications du changement de paradigme en Wallonie. De même, un socle informationnel complémentaire a été construit, permettant de fonder les tendances sur le territoire wallon et d'identifier des contre-tendances éventuelles. L'ensemble des enjeux identifiés ont été mis en débats et affinés lors d'un séminaire participatif organisé à La Géode à Charleroi, en septembre 2003. Le dernier rapport, orienté sur la stratégie, était remis en 2004, renforcé par tout un volet sur les régions créatives, à la demande d'Olivier Vanderijst qui, en tant que chef de Cabinet du ministre-président, a fortement interagi avec la démarche [24].

Considérant qu'il était alors trop tôt culturellement pour faire dialoguer directement, sur le plan de la prospective, les sphères politiques et de l'État, le monde des entreprises ainsi que le monde associatif, le projet de réflexion générale sur l'avenir de la Région wallonne devait être mené au travers de trois groupes d'étude prospective constitués au profit des acteurs eux-mêmes. Ces groupes devaient permettre leur propre formation à la prospective et constituer un des éléments d'information du Pôle Prospective pour sa propre mission. Il était expressément convenu que la Cellule Gouvernance du Cabinet du ministre-président ne devait pas être représentée dans ces groupes. Trois initiatives devaient être prises :

– *Dynamique de la Société wallonne*, groupe constitué à partir d'associations pluralistes wallonnes ayant vocation à développer un secteur d'activité précis et considéré comme stratégique pour l'avenir de la Région ;

– *Entreprises et développement régional*, constitué à partir d'entreprises de différents domaines et tailles permettant d'instruire la Région de manière prospective sur les besoins du monde des entreprises dans la logique d'une compétitivité territoriale européenne et mondiale ;

– *Gouvernance et territoires*, groupe constitué d'acteurs (élus, administratifs, etc.) de la sphère de l'Etat et des collectivités locales : Région wallonne, Communauté française, provinces, communes, intercommunales, etc. Ce groupe d'étude prospectif devait permettre d'aborder à la fois les nouveaux modes de gouvernance (Rapport Vignon, etc.) en liaison avec une approche de prospective territoriale (SDEC, SDER, logique de pays, etc.).

Une convergence devait être recherchée entre ces trois lieux du Système régional wallon de Prospective, par exemple dans le cadre du Congrès permanent *La*

Wallonie au futur, initiative indépendante de cette mission prospective mais à laquelle le Pôle Prospective de l'Institut Destrée devait rester attentif [25].

Le groupe de prospective, consacré à la *Dynamique de la Société wallonne* et constitué de représentants d'associations à vocation régionales, a été constitué début 2001 et s'est réuni régulièrement de juin à décembre. Il a rassemblé les organismes suivants : le Chapitre Wallonie de l'Internet Society, la Fondation pour les Générations futures, la Fondation rurale de Wallonie, l'Institut pour un Développement durable, Inter-environnement Wallonie, le Mouvement wallon pour la Qualité, la Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective et l'Institut Destrée qui a confié l'animation du groupe à Hugues de Jouvenel (Futuribles). Le travail mené a permis de diffuser la culture et la pédagogie de la prospective parmi ces institutions et de commencer l'élaboration d'une banque de données de faits porteurs d'avenir et de tendances prospectives. Ce groupe a constitué, avec les groupes de prospective de Wallonie 2020 une des bases d'intelligence collective pour la Mission Prospective Wallonie 21 [26].

L'initiative prise par le ministre de l'économie Serge Kubla, dans le cadre du projet global *4X4 pour Entreprendre*, a constitué une occasion unique de mettre en place un groupe prospectif tel que celui imaginé sous le titre d'*Entreprises et développement régional*. En effet, l'Institut Destrée était mobilisé pour lancer une réflexion prospective sur les politiques d'entreprises en Wallonie (ProspEnWal). Cet exercice a été mené en 2002 et 2003. Il s'agissait d'aider le Cabinet du ministre et la direction générale de l'Économie et de l'Emploi du ministère de la Région wallonne à redéfinir les politiques régionales d'appui aux entreprises, en prenant en compte les enjeux à l'horizon 2020. Le travail s'est fait essentiellement avec des chefs d'entreprises, l'Union wallonne des Entreprises et des experts de niveau européen du monde de l'entreprise, et a débouché sur un rapport qui a été remis successivement au ministre Serge Kubla et, après le changement de législature au printemps 2004, au ministre Jean-Claude Marcourt [27].

Quant au groupe *Gouvernance et territoires*, s'il n'a pas été mis en place dans le cadre de la Mission Prospective Wallonie 21, il préfigurait l'initiative partenariale prise avec l'Administration wallonne de l'Aménagement du Territoire, à partir de 2006, sous la forme de la *Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne*.

Les impacts de ces travaux, assez complémentaires, ont été réels, notamment en termes d'acculturation régionale à la prospective. La mission Prospective Wallonie 21 a permis de mobiliser de nombreux acteurs régionaux dans des séminaires portant sur l'avenir de la région. L'ouverture internationale de la démarche était essentielle tant au niveau mondial, grâce aux connections avec le Millennium Project, aux travaux duquel l'Institut Destrée participe depuis 2001 avec la constitution du Nœud transfrontalier de l'Aire de Bruxelles (Millennium Project Brussels' Node Area), qu'au niveau européen avec l'European Millennium Project Nodes Initiative (EuMPI), lancée à San Francisco en juillet 2003 (*kick-off meeting*, le 21 novembre 2003 au Parlement européen, puis l'organisation de la conférence internationale de Louvain-la-Neuve des 13 et 14 avril 2005 *The Futures of Europeans in the Global Knowledge Society* [28]), puis, parallèlement, avec l'European Regional Foresight College, constitué à Paris avec l'appui de la DATAR, en avril 2004, et à la destinée duquel j'allais présider pendant huit ans.

Le financement du Pôle Prospective et de ces démarches a été pendant toutes ces années une question cruciale. L'apport régional, qui n'avait pas été accru en 2000 ni les années suivantes, était diminué de 80.000 euros en 2004 pour transférer à l'IWEPS le budget correspondant à un équivalent temps plein, afin que celui-ci puisse sous-traiter un travail annuel avec l'Institut Destrée. Ce qui ne sera réalisé que bien plus tard et deux années seulement en dix ans. Ainsi, il y avait-il un paradoxe de voir les moyens régionaux attribués à la prospective diminuer au moment même où le ministre-président semblait s'y intéresser davantage.

3. Une troisième période de consolidation chaotique (de 2004 à 2014)

Quatre outils de prospective ont été mis en place au service de la Wallonie depuis 2004 :

- le Collège régional de Prospective, à l'initiative de l'Institut Destrée ;
- la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne, à l'initiative conjointe de la DGATLP (Luc Maréchal) et de l'Institut Destrée, avec l'appui des ministres de l'Aménagement du territoire, André Antoine puis Philippe Henry ;
- le processus de recherche prospective Millennia2015, « Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux », à l'initiative de l'Institut Destrée et en collaboration avec le Millennium Project (Washington) ;
- le Système régional de Recherche et de Veille en Prospective, à l'initiative conjointe de l'IWEPS et de l'Institut Destrée.

2.1. Le Collège régional de Prospective

Le Collège régional de Prospective, créé en novembre 2004 par l'Institut Destrée, se veut à la fois un cercle de débats et un lieu d'apprentissage collectif. Il comporte une trentaine de membres qui émanent des différentes sphères de la société (entreprises, sphère publique et société civile). Depuis sa création, le Collège régional de Prospective s'est attelé à un travail prospectif relatif à la manière de lever les obstacles au développement de la Wallonie, particulièrement dans le domaine des valeurs collectives. Il a identifié une série de comportements concrets, déficients et majeurs qui caractérisent le mal-développement wallon et a décidé de focaliser sa réflexion et son action sur cinq chantiers prioritaires :

- l'insuffisance généralisée de culture du risque et du changement;
- l'absence de responsabilisation des acteurs et de clarification de leurs objectifs;
- les immobilités physiques et mentales face à l'évolution de la formation, de l'emploi, du marché;
- l'affaiblissement de la norme, de la déontologie et de l'éthique;

– les réflexes d’attachement aux piliers, entraînant des coûts exorbitants.

Outre trente-six séminaires d’une journée organisés principalement au Cercle de Wallonie à Namur et à Liège, deux colloques ont été organisés : *Le rôle et la gestion des services publics face aux mutations du XXIème siècle* (La Hulpe, 9 novembre 2007) [29] et *Culture du changement, responsabilisation et créativité : défis de l’éducation tout au long de la vie* (Cercle de Wallonie à Namur, 13 février 2009) [30].

Le 23 avril 2010, le Collège a lancé une dynamique destinée à ouvrir ses portes et à disséminer ses travaux. Il s’agit de *Wallonie 2030 : anticiper les bifurcations futures et choisir les comportements positifs*. Neuf « fabriques » de prospective ont été lancées avec une nouvelle méthode permettant de construire des stratégies à partir des acteurs. Ces groupes de travail portaient sur :

1. La territorialisation des politiques (décentralisation régionale et pouvoirs locaux) (Luc Maréchal, Dominique Hicguet)
2. La gouvernance publique régionale y compris la fonction publique (Jean-Louis Dethier)
3. Le pilotage et la croissance des entreprises (Pierre Gustin et Bernard Fierens)
4. Les structures et modèles d’éducation et de formation (Michel Molitor et Bernadette Mérenne)
5. L’articulation entre l’emploi et le travail (Marie-Hélène Ska et Basilio Napoli)
6. L’environnement et l’énergie (Marc Installé)
7. La pauvreté, l’insertion, la cohésion sociale (Michel Goffin)
8. Le vieillissement démographique et la santé (André Lambert)
9. La participation à la démocratie (Philippe Destatte et Michaël Van Cutsem) [31]

Une collaboration et des synergies sont d’ailleurs menées avec les fabriques de Prospective du Collège régional de Prospective du Nord – Pas-de-Calais – dont Philippe Destatte est membre du Comité d’Orientation – tandis que Pierre-Jean Lorens, responsable de la prospective au Conseil régional, est membre du Collège de Wallonie. Un congrès intitulé *Vers un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre de régionalisation renouvelé*, s’est tenu le 25 mars 2011 au Palais des Congrès de Namur [32].

Le Collège régional de Prospective de Wallonie a en outre rédigé deux appels aux acteurs et en particulier au monde politique : *Appel pour un contrat sociétal wallon*, en février 2011 et *Principes destinés à guider l’élaboration et la mise en œuvre de la prochaine déclaration de politique régionale de Wallonie*, en mai 2014 [33].

L’ensemble des travaux du Collège a été mené par l’Institut Destrée sur fonds propres et sans autre appui extérieur qu’un appui ponctuel de la SRIW. Le 27 novembre 2014, le Collège régional de Prospective de Wallonie devait fêter ses dix ans au Parlement wallon à l’occasion d’un colloque intitulé *Prospective, société et décision publique* [34].

2.2. La Plateforme d’Intelligence territoriale wallonne

Cette initiative a été lancée en janvier 2006 avec l’appui de l’ancien ministre du gouvernement wallon André Antoine en charge de l’Aménagement du territoire et de Luc Maréchal, Inspecteur général à la Direction générale de l’Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (Division de l’Aménagement et de l’Urbanisme) du ministère de la Région wallonne. L’Institut Destrée a construit une plateforme d’information dédiée aux projets de territoires en Wallonie, dans la

perspective de la mise en œuvre du Schéma de Développement de l'Espace régional, afin d'assurer une information sur les initiatives de prospective territoriale menées sur les aires de coopération communales et supracommunales [35]. Plusieurs exercices – pour certains desquels l'Institut Destrée a apporté un appui méthodologique – y sont présentés : *Luxembourg 2010, Herve au futur, Charleroi 2020, Prospect 15, Liège 2020, Wallonie picarde 2025, Molinay 2017, Ottignies-Louvain-la-Neuve 2050, Bassin du Cœur du Hainaut 2025, Pays de Famenne*, etc. Outre l'organisation de plus de trente séminaires, l'Institut Destrée a mené une enquête auprès des communes wallonnes pour identifier les instruments prospectifs et stratégiques utilisés. A chacun des séminaires, un prospectiviste ou expert étranger du développement territorial vient présenter une conférence pour participer à l'apprentissage collectif des acteurs territoriaux. Ainsi, de nombreuses personnalités européennes du monde de l'aménagement du territoire et de la prospective se sont-elles succédé à la tribune de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne. Certains séminaires se sont faits sur le terrain (Seraing, Tournai, etc.) [36].

Parallèlement, en 2011 et 2012, le Ministre Philippe Henry a confié à l'Institut Destrée une mission d'accompagnement de l'Administration wallonne et de la CPDT en matière de formation à la prospective et d'élaboration des scénarios lors de la révision du SDER [37].

2.3. Le processus de recherche prospective Millennia 2015

Conçu et mis en œuvre par Marie-Anne Delahaut, directrice de recherche et responsable du Pôle Société de l'information, en suivi du programme « Prospective et gouvernance de l'internet » [38] organisé dans le cadre de sa contribution au Sommet mondial sur la société de l'information [39], le processus de recherche prospective Millennia2015 « Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux » [40] a été lancé lors de la conférence internationale tenue les 7 et 8 mars 2008 au Palais des Congrès de Liège, à l'initiative de l'Institut Destrée avec l'appui du Millennium Project (Washington), de l'Organisation internationale de la Francophonie, de la Région wallonne et de la Communauté française. Millennia2015 a pour objet de mettre en lumière le rôle crucial des femmes dans la société et de valoriser leurs capacités à bâtir des futurs alternatifs, considérant leur volonté de s'orienter résolument vers l'avenir, d'être médiatrices de paix, et d'agir à tous les niveaux de prise de décision en égalité avec les hommes (économie, politique, santé, éducation, formation, égalité des droits, ...), en créant de nouvelles solidarités proactives en réseaux. Reconnu au plan international, Millennia2015 a permis à l'Institut Destrée d'obtenir les titres d'ONG partenaire officiel de l'UNESCO (statut de consultation) ainsi que le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) dès 2012. Le patronage de l'UNESCO lui a été octroyé pour la conférence internationale Millennia2015 « Un Plan d'action pour l'autonomisation des femmes » organisée au Siège de l'UNESCO à Paris en 2012 [41]. La troisième conférence internationale est programmée aux Nations Unies à New York en 2017. Partout dans le monde, le Réseau international de Chercheur-e-s volontaires de Millennia2015 [42] se mobilise autour d'un même travail prospectif conçu par l'Institut Destrée où travaille actuellement sur ce chantier une équipe de trois personnes pilotée par Marie-Anne Delahaut. Des communautés sont actives en Francophonie, à Goma-RDC, en Inde, notamment, ainsi que le groupe de travail

international *Millennia2015* « Femmes et eSanté ». En mars 2010, l'Institut Destrée a présenté le concept de société de l'information solidaire aux Nations Unies à New York dans le cadre de la 54ème Commission sur le statut des femmes « Pékin+15" [43](#).

L'exercice de prospective de *Millennia2015* a été inauguré au plan international autant qu'au niveau de la Wallonie, le 8 décembre 2010, à l'UNESCO, à Paris, avec l'appui de la directrice de la Division Égalité des Genres de l'UNESCO, en lien direct avec le Cabinet de la directrice générale [\[44\]](#). Les premiers résultats ont été analysés lors de du séminaire international organisé par *Millennia2015* à l'École des Mines à Paris en novembre 2011 [\[45\]](#).

Sur base des valeurs inscrites dans la charte de *Millennia2015*, la Fondation *Millennia2025* « Femmes et innovation », fondation d'utilité publique, a été créée en avril 2012, avec pour objectif de récolter des fonds afin de mettre en œuvre les activités du processus de recherche prospective *Millennia2015* pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres. Elle est en charge de leur réalisation et du suivi des plans d'actions avec les organisations partenaires locales de *Millennia2015*. A cet effet, agissant en lien étroit avec l'Institut Destrée, la Fondation *Millennia2025* s'active principalement à la levée de fonds pour le financement des plans d'actions issus de l'exercice de prospective présenté à l'UNESCO en décembre 2012 ; à la mise en place de partenariats et collaborations avec des universités, ONGs et entreprises du secteur privé, dans le but de renforcer les capacités des femmes par la solidarité numérique; à fournir des prestations de services, formations, consultance, expertises, publications, organisation de conférences et séminaires dans le cadre des objectifs de *Millennia2015* [\[46\]](#).

2.4. Le Système régional de Veille et de Recherche en Prospective (SRPW)

Conformément à la volonté exprimée par le ministre-président du gouvernement wallon Elio Di Rupo, en décembre 2006, l'IWEPS et l'Institut Destrée ont construit un partenariat afin d'associer leurs compétences au profit de la prospective régionale. Dès janvier 2007, de nombreuses réunions se sont tenues entre les deux institutions pour aboutir à un projet de collaboration qui a été remis au Cabinet, en octobre 2007 [\[47\]](#). Parmi les différentes propositions formulées, deux axes de travail ont été retenus : d'une part, le lancement d'une recherche sur la transmission d'entreprises, d'autre part, la mise en place d'une plateforme wallonne de la prospective. Celle-ci serait fondée sur trois objectifs :

- réaliser et encourager le transfert de connaissances et d'expériences en matière de prospective (banques de données des acteurs, des expériences, etc.) ;
- promouvoir la démarche prospective (faire connaître les méthodes et pratiques) ;
- fédérer les acteurs de la prospective en vue de projets communs.

Le 9 février 2010, le Système régional de Veille et de Recherche en Prospective wallon était lancé par l'IWEPS et l'Institut Destrée avec la finalité de mobiliser des départements universitaires et des centres de recherche de niveau universitaire, de Wallonie et de Bruxelles, au profit de la prospective régionale, c'est-à-dire de

rapprocher les compétences du réseau ainsi formé des besoins d'expertises régionaux en termes d'anticipation. Dans le même temps, le Cabinet du ministre-président et les différentes directions générales du SPW étaient associés à l'initiative.

Sur base d'une première convention, créant un contrat de service entre l'IWEPS et l'Institut Destrée, de mai 2009 à juillet 2010, une première étude sur la reprise et transmission d'entreprises a été réalisée tandis que l'Institut Destrée se voyait confier une mission d'appui à la mise en place du SRPW.

Plusieurs tâches préliminaires ont été réalisées dans ce cadre :

1. L'établissement d'un inventaire des membres potentiels du SRPW : 49 unités de recherche ont été identifiées et invitées à rejoindre le réseau. 30 ont été rencontrées à cet effet.
2. La définition de protocoles pour réguler les échanges et construction d'un site internet.
3. L'identification des enjeux régionaux pour lesquels des études et travaux prospectifs seront nécessaires.
4. Les premiers jalons d'une recherche relative au repreneuriat matérialisée par la publication d'un *Discussion Paper* [48].

Une nouvelle convention a été signée, en mars 2011, par l'IWEPS et l'Institut Destrée, portant sur un appui de l'Institut Destrée aux activités de prospective menées par l'IWEPS (réalisation de notes de veille, animation du SRPW, etc.). Une différence considérable est toutefois apparue entre l'ambition initiale et commune des deux institutions exprimée à l'époque d'Elio Di Rupo et la mise en œuvre contrainte menée sous l'égide du Cabinet Demotte. Cette évolution a probablement contribué à freiner la participation des universités au réseau et à démotiver les chercheurs des deux institutions qui, initialement, s'en étaient voulues les moteurs. Le SRPW ne poursuivra pas ses activités au delà de 2012.

Conclusion : un regard contrasté sur une prospective très liée à la qualité de la gouvernance régionale

Notre regard sur la prospective en Wallonie est contrasté. D'une part, la prospective se développe avec une vigueur certaine au niveau des territoires wallons (Luxembourg 2010, Wallonie picarde 2025, Pays de Famenne, Bassin du Cœur du Hainaut 2025, Louvain-la-Neuve 2040, etc.). D'autre part, l'Institut Destrée s'est très impliqué dans la prospective au niveau européen : Philippe Destatte a assumé la présidence du Collège européen de Prospective territoriale, de 2004 à 2012, avant de confier la présidence à Ibon Zugasti (Prospektiker, San Sebastian), organisation dont Michaël Van Cutsem, directeur de recherche et responsable du Pôle Prospective de l'Institut Destrée, occupe aujourd'hui encore, le secrétariat. L'Institut Destrée reste très présent au niveau européen où il a été l'un des animateurs du projet *Cities of Tomorrow* de la DG Politiques régionales de la Commission européenne. En outre, l'Institut Destrée a accompagné – avec Prospektiker et Futuribles – la mise en place de la nouvelle Cellule de Prospective du Comité des Régions. Il en est de même pour la prospective mondiale : un accord de partenariat a été conclu entre l'Institut Destrée et l'Université de Houston pour la réalisation d'un certificat en prospective qui s'est tenu pour la première fois à Bruxelles en mai 2011, tandis que Philippe Destatte a été élu membre du *Board* du réseau mondial du Millennium Project dont le siège est à Washington.

L'évaluation de la prospective est d'une difficulté sans nom. Nous y avons beaucoup travaillé avec la Commission européenne dans le cadre du programme FOR-LEARN pour arriver à ce constat [49]. La prospective est un processus de changement, de transformation. J'en suis de plus en plus convaincu, au point d'avoir fait évoluer la définition construite en 1999-2000 : elle a récolté un quasi consensus, tant à la SWEP qu'à la *Mutual Learning Platform* de la Commission européenne et au Collège européen de Prospective, pour renforcer cette dimension [50]. En cela, je rejoins probablement tant Gaston Berger que Richard Slaughter [51].

Pour alimenter les controverses, ainsi que la Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective nous y invite, je me permettrai quelques hypothèses liées aux impacts des travaux prospectifs que j'ai évoqués.

1. Si on a pu observer un processus d'institutionnalisation de la prospective en Wallonie depuis 1999, celui-ci a eu pour principal objet de faire de cette discipline un enjeu de pouvoir. On peut considérer qu'il y a une forme de rupture entre, d'une part, l'affirmation de la prospective comme outil de gouvernance, c'est-à-dire de construction d'un dialogue et d'un discours stratégiques entre les acteurs pour élaborer collectivement un projet, et, d'autre part, un outil managérial au service des décideurs. Cette rupture se manifeste clairement entre avril et juin 2000. De manière étonnante, et à part quelques rares moments d'exceptions, le modèle qui s'instaure en Wallonie à ce moment s'est poursuivi jusqu'à ce jour.
2. Malgré les efforts menés, la vision de la prospective qui domine les institutions wallonnes reste manifestement profondément ancrée soit dans un scientisme où prédomine la prévision soit, à tout le moins, dans une prospective vue uniquement comme exploratoire et non comme une prospective complète, totale, certes exploratoire mais aussi normative, à vocation stratégique, c'est-à-dire orientée vers l'action concrète et opérationnelle. La recherche d'une légitimité scientifique destinée à faire croire que l'action menée est objective, voire la seule possible à mener en fonction des données du présent, reste au centre de la conception des élus et des décideurs. A titre d'exemple, l'observation attentive des discours justifiant la démarche *Horizon 2022* lors de la législature 2009-2014 fonde cette analyse.
3. Une des difficultés majeures de l'évaluation de la prospective consiste à revendiquer des actions ou des réalisations qui sont menées en aval des exercices. Non seulement cette démarche peut paraître manquer de modestie mais, en plus, elle peut désapproprier des acteurs majeurs des résultats des travaux pour lesquels ils ont dépensé en amont beaucoup d'efforts et beaucoup de diplomatie pour que l'appropriation ait lieu. De surcroît, il est rare qu'une décision résulte de manière linéaire d'une seule source d'inspiration. Néanmoins, les exemples sont importants et nombreux de propositions, provenant des travaux de prospective menés de 1999 à 2004, qui sont présentes dans les politiques menées par les gouvernements wallons dans les législatures suivantes. Sans mettre en cause les autres et multiples influences, ni le génie propre de nos élus et décideurs, on peut mettre en évidence quelques propositions qui ont pu faire leur chemin :

– c'est particulièrement vrai de l'activation des ressources en créativité au profit du développement régional qui a été au centre des recommandations de la Mission Prospective Wallonie 21, dès 2004 [52] ;

– parmi ces recommandations, plusieurs ont été mises en œuvre ultérieurement, d'autres sont toujours en chantier. Voici quatre exemples, avec leur numéro d'origine, datant de mai 2004 :

1. *Réunir un collège des directeurs généraux comme organe transversal de la coordination des institutions publiques wallonnes sous la forme opérationnelle de*

task-forces thématiques public-public qui pourraient être coordonnées par des agents ayant compétence dans la gestion des réseaux et leur animation ;

7. Mettre en place un groupe de travail interministériel régional sur les effets multiples du vieillissement démographique en Wallonie, dont la tâche serait d'étudier de façon transversale les répercussions du vieillissement de la population wallonne sur l'emploi, la santé, la consommation, les loisirs, le logement, etc.

11. Lancer un programme mobilisateur de recherche relatif aux nouveaux indicateurs et instruments de mesure du capital social dans les régions de la connaissance devant aboutir à un canevas actualisé de nouveaux critères de performance et de compétitivité de la Wallonie à l'usage de tous les acteurs, entreprises et systèmes d'évaluation des politiques régionales.

12. Créer un cluster de la créativité économique associant des partenaires des industries culturelles, du design, de l'enseignement artistique, etc. destiné à générer de nouveaux emplois et à renforcer l'activité économique par le développement de la croissance, de la vitalité et de la compétitivité de la Wallonie [53].

– la Prospective des entreprises wallonnes avait, en 2003, présenté une série de fiches-actions conçues avec la Direction de la Politique économique et appuyées par l'Union wallonne des Entreprises. La fiche d'action prioritaire « Attractivité du territoire » préconisait de *développer un programme de stimulation pour la création de pôles de compétence wallons à partir de « champions » existants*. La finalité de cette recommandation était *d'utiliser les entreprises et les entrepreneurs « champions » de la Wallonie actuelle comme catalyseur de réactions en chaîne autour de métiers ou de filières implanté(e)s et fructueux(es). Induire ainsi des cercles vertueux par effet boule de neige autour de différents noyaux d'excellence existants. Réaliser cette opération en cohérence avec les initiatives existantes de grappes, clusters et autres*. Les modes opératoires, d'intervention, les opérateurs ressources, les bénéficiaires, la durée et le contexte, ainsi que l'impact attendu et les critères de suivi et d'évaluation étaient précisés [54].

4. De plus nombreuses propositions d'initiatives ont été négligées, méprisées ou laissées en friche. Certes, toutes n'étaient pas pertinentes. La plupart relèvent des politiques régionales. Trois auraient pu être portées par l'Institut Destrée qui, toutefois, n'avait seul pas les moyens de les lancer ou de les soutenir dans la durée. La première est le cluster de la créativité, proposé en 2004 et que, finalement, nous voyons se déployer dans le cadre de *Creative Wallonia*. Le deuxième projet a été approuvé par le Conseil d'administration de l'Institut Destrée du 1^{er} juillet 1998 : il s'agissait de créer un instrument dénommé PRIDE, *Plateforme régionale d'Information sur le Développement économique*. Compte tenu des lacunes informatives et statistiques dont tous les acteurs se plaignent en Wallonie encore aujourd'hui, malgré les investissements considérables consentis, il semble que l'idée de créer un véritable outil au service de la Région et des entrepreneurs, wallons ou étrangers, à la recherche d'informations interdisciplinaires et indépendantes, sectorielles et conjoncturelles, banque d'indicateurs pour l'évaluation et la prospective, avait toute sa pertinence. Le dernier projet, lancé mais peu investi en tant que tel, date du 28 mars 2003. C'est celui d'un *Centre international des Changements de Paradigmes sociétaux et des Mutations structurelles*. Projet innovant, au carrefour de la recherche historique et de la prospective, il reste parmi nos préoccupations.

5. Enfin, depuis Pays basque 2010 (1992), Michel Godet a fait passer l'idée que *la prospective, c'est réfléchir librement et ensemble*. On s'en souvient encore à Bayonne, à Anglet et à

Biarritz, je peux en attester. On devrait le savoir à Namur. Divers projets menés au niveau régional lors des dernières législatures ne portaient pas cette marque. J'ai personnellement le souvenir d'avoir entendu dire que le mot *délibératif* était *inacceptable hors du Gouvernement wallon* et qu'*un processus prospectif indépendant était dangereux*. Or – le ministre-président Elio Di Rupo l'avait bien compris en 2000, et le Collège régional de Prospective le rappelait en 2011 [55] :– en dehors d'une bonne gouvernance, c'est-à-dire impliquant démocratiquement et respectant les acteurs, il n'y a pas de salut pour la prospective. Peut-être est-ce la raison pour laquelle les prospectivistes préconisent souvent que leur discipline / indiscipline soit logée au sein des parlements plutôt qu'activée par les gouvernements ?

Philippe Destatte

<https://twitter.com/PhD2050>

[1] *L'Évaluation et la prospective en Wallonie et à Bruxelles : trop de consensus, pas assez de controverses !*, Invitation au colloque du 15 mai 2014, Namur, Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective, 5 mai 2014.

[2] La Société d'Économie et de Mathématique appliquée, fondée par Jacques Lesourne en 1958.

[3] Jacques LESOURNE, *Un homme de notre siècle, De polytechnique à la prospective et au journal Le Monde*, p. 325, Paris, Odile Jacob, 2000. – Entretien avec Jacques Lesourne du 27 avril 2000. – Ph. DESTATTE, *La Belgique dans l'accroissement de l'interdépendance*, dans M. BEYEN et Ph. DESTATTE, *Un autre pays, Nouvelle histoire de Belgique*, p. 15sv, Bruxelles, Le Cri, 2009.

[4] Forecasting and Assessment in the field of Science and Technology. Michel Godet, qui avait été directeur du département *SEMA Prospective*, à partir de 1978, a été en charge du lancement du programme FAST, de 1979 à 1980, en tant qu'administrateur principal de la CEE. Michel Godet était d'ailleurs venu à Louvain-la-Neuve, du 23 au 25 avril 1980, occuper la Chaire Quetelet *Perspectives de population, d'emploi et de croissance urbaine*, pour y faire un exposé sur *Deux crises dévisagées par la prospective : 1°. les causes d'erreurs de prévision ; 2° à la recherche des emplois de demain*. ARCHIVES DE L'INSTITUT DESTREE, *Fonds Yves de Wasseige, Politique industrielle* (2). – Voir aussi Stéphane CORDOBES et Philippe DURANCE, *Les Entretiens de la Mémoire de la Prospective : Jacques Lesourne, Président de l'Association Futuribles International*, Paris, CNAM, Septembre 2004, p. 7.

http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/J_Lesourne_%28entretien%29_v2c.pdf.

[5] Claire Lejeune, professeur à l'Université de Mons a animé le Centre interuniversitaire d'Études philosophiques de l'Université de Mons (CIEPHUM) et la revue *Réseaux*, de même que les *Cahiers du Symbolisme*, autour de vecteurs de la prospective. – *Prospective et pensée du futur*, dans *Réseaux*, n° 22-23, 1974 (avec notamment Yves Barel et André-Clément Decouflé). – *Prospective, sociologie, Régions*, dans *Réseaux*, n° 28-29, 1976. – Bernard CROUSSE coord., *La prospective revisitée : évaluation d'un savoir*, dans *Réseaux*, n° 50-51-52, 1986-1987, Colloque du 17 février 1986, Mons, CIEPHUM, 1986-1987.

[6] Raymond Collard était professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales de Namur et vice-président de l'Office de Promotion industrielle. Il devint plus tard directeur du Service des Études et de la Statistique de la Région wallonne. Il anima aussi le Groupe de Recherche et Développement de Louvain (créé en 1965), jusqu'en 2014. – Voir Raymond COLLARD et Yvan JOIRET, *La régionalisation : contraintes et opportunités pour la Wallonie*, Bruxelles, IEV, 1980. – R. COLLARD, *La valorisation industrielle des grandes filières du futur*, Note manuscrite, s.d. (1976). ARCHIVES DE L'INSTITUT DESTREE, Fonds Yves de Wasseige, *Politique industrielle* (2). Il contribua, par ses chroniques dans le journal *La Wallonie*, au début des années 1980, à me faire découvrir la prospective, notamment les travaux de Thierry Gaudin et André-Yves Portnoff. Voir par exemple : R. COLLARD, *On cherche des pionniers wallons !*, dans *La Wallonie*, 15 mars 1985, p. 10. – R. COLLARD, *Sciences, techniques et entreprises, Qu'attendre des entreprises wallonnes ?*, dans *La Wallonie*, 4 avril 1985, p. 10. – R. COLLARD, *Prospective 2007... sorties de la crise, transformations des modes de production, du travail et de l'emploi*, dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n° 2*, p. 123-124.

[7] Paul DUVIGNEAUD, *La synthèse écologique*, p. 190, 289, 298-299, 317, Paris, Doin, 2^{ème} éd., 1980 (1^{ère} éd. 1974). – P. DUVIGNEAUD et Martin TANGHE, *L'avenir, Des ressources naturelles à préserver*, dans Hervé HASQUIN dir., *La Wallonie, Le Pays et les Hommes, Histoire – Économies – Sociétés*, t. 2, *De 1830 à nos jours*, p. 471-495, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980.

[8] Notamment par ses travaux dans le cadre de la Fondation européenne de la Culture et de l'UNESCO. – Voir Gilbert DE LANDSHEERE e.a., *La formation des enseignants demain*, Tournai, Casterman – Amsterdam, Fondation européenne de la Culture, 1976.

[9] Pierre-Philippe DRUET, Peter KEMP, Georges THILL, *Technologies et sociétés*, Paris, Galilée, 1980.

[10] Jacques LANOTTE éd., *L'avenir culturel de la Communauté française*, Charleroi, Institut Destrée, 1979.

[11] Guy GALAND éd., *Culture et politique, Promouvoir la création culturelle en Wallonie*, Charleroi, Institut Destrée, 1984.

[12] Philippe DESTATTE, *Les questions ouvertes de la prospective wallonne ou quand la société civile appelle le changement*, dans *Territoires 2020, Revue d'études et de prospective de la DATAR*, n° 3, 1^{er} semestre 2001, p. 139-153, p. 143.

[13] Archives de l'Institut Destrée, *Dossier activités 1979. – L'institutionnel, clé de l'économique*, dans *Feuillets de la Communauté Wallonie-Bruxelles*, Juin 1979, p. 2-3.

[14] PL, *Le déclin économique wallon à l'Institut Jules Destrée : d'abord une banque régionale*, dans *Le Soir*, 28 avril 1978.

[15] Ph. DESTATTE, *L'Institut Destrée (1938-1988)*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 2(F-N), p. 851, Charleroi, Institut Destrée, 2000. – INSTITUT DESTREE, *Fonds Institut Destrée*, Conseil d'Administration du 26 octobre 1980, p. 3.

[16] Ph. DESTATTE, *Les questions ouvertes de la prospective wallonne...*, p. 142-143.

[17] Voir notamment son texte *La lecture du complexe*, dans *Le Complexe de Léonard ou la Société de la Création, Colloque de la Sorbonne*, Février 1983, p. 61-76, Paris, Editions du Nouvel Observateur – J-CI Lattès, 1984.

[18] John NAISBITT, *Les dix commandements de l'avenir (Megatrends)*, Paris-Montréal, Sand-Primeur, 1984.

[19] Voir Ph. DESTATTE dir., *Evaluation, prospective et développement régional*, p. 31-38, Charleroi, Institut Destrée, 2001. – Thierry GAUDIN, André-Yves PORTNOFF, *La Révolution de l'intelligence, Rapport sur l'état de la technique*, Paris, Sciences et Techniques, 1983. – Armand MATTELART et Yves STOURDZE, *Technologie, culture et communication, Rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie*, Paris, La Documentation française, 1982. – Simon NORA & Alain MINC, *L'informatisation de la société, Rapport à M. le Président de la République*, Paris, La Documentation française, 1978.

[20] *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, Charleroi, Institut Destrée, 1989. – *La Wallonie au futur, Le défi de l'éducation*, Charleroi, Institut Destrée, 1992. – *La Wallonie au futur, Le défi de l'éducation, Conférence-consensus*, Charleroi, Institut Destrée, 1994. – *La Wallonie au futur, Quelles stratégies pour l'emploi ?*, Charleroi, Institut Destrée, 1996. – *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle : évaluation, innovation, prospective*, Charleroi, Institut Destrée, 1999. – *Wallonie 2020, Une réflexion prospective citoyenne sur le devenir de la Wallonie*, Charleroi, Institut Destrée, 2005. La plupart de ces ouvrages sont épuisés mais l'ensemble des actes sont néanmoins disponibles en ligne sur le portail de l'Institut Destrée :

http://www.wallonie-en-ligne.net/wallonie-publications/Wallonie-Futur_Index-Congres.htm

[21] Elio DI RUPO, *Une cellule indépendante de prospective pour la Wallonie*, dans Ph. DESTATTE dir., *Evaluation, prospective et développement régional*, p. 306-307, Charleroi, Institut Destrée, 2001.

[22] Archives de l'Institut Destrée, Philippe Destatte, *Rencontre avec Jean-Claude Van Cauwenberghe, Ministre-Président du Gouvernement wallon, Namur, 5 juin 2000*, Charleroi, Institut Destrée, 5 juin 2000, 2 p. (5IJD/PhD/00-228/bis).

[23] Ph. DESTATTE et Pascale VAN DOREN, *La prospective comme outil de gouvernance*, Charleroi, Institut Destrée, 2003.

[24] Trois rapports ont été diffusés : Ph. DESTATTE dir., *Mission prospective Wallonie 21, La Wallonie à l'écoute de la prospective, Premier rapport au Ministre-Président du Gouvernement wallon*, Charleroi, Institut Destrée, Août 2002. – Ph.

DESTATTE et P. VAN DOREN dir., *La prospective territoriale comme outil de gouvernance*, Charleroi, Institut Destrée, 2003. – Ph. DESTATTE et P. VAN DOREN dir., *Mission prospective Wallonie 21, La prospective à l'écoute de la Wallonie*, Charleroi, Institut Destrée, Mai 2004. La plupart de ces rapports sont publiés en ligne :

http://www.wallonie-en-ligne.net/Mission-Prospective_Wallonie-21.htm

[25] Ph. DESTATTE, *Mission prospective pour le gouvernement wallon, 2000-2004*, Namur, Institut Destrée, 11 mai 2001, 5 p.

[26] Ph. DESTATTE, *Dynamique de la société wallonne, Tendances et volontés, Groupe d'études prospective mis en place par les acteurs associatifs wallons*, Namur, Institut Destrée, 28 avril 2001, 6 p. (IJD/PhD/01-182)

[27] Philippe DESTATTE et Pascale VAN DOREN dir., *Réflexion prospective sur les politiques d'entreprises en Wallonie, Rapport final*, Namur, Direction générale de l'Economie et de l'Emploi du Ministère de la région wallonne (Direction des Politiques économiques) – Institut Destrée, décembre 2003, 50 pages.

http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Prospective/ProspEnWal_Rapport-final_2003-12-04.pdf

[28] *The Futures of Europeans in the Global Knowledge Society, A Meeting Point for Europeans Creating Futures*, en collaboration avec la DG Recherche de la Commission européenne et le Millennium Project. A cette occasion, et pour la première fois, un Planning Committee du Millennium Project s'est tenu en Europe, à Louvain-la-Neuve.

http://www.wallonie-en-ligne.net/2005_EuMPI/index.htm

[29] *Le rôle et la gestion des services publics face aux mutations du XXIème siècle*, Château de La Hulpe, 9 novembre 2009.

[30] *Culture du changement, responsabilisation et créativité : défis de l'éducation tout au long de la vie*, Namur, Cercle de Wallonie, 13 février 2009.

[31] Lancé en avril 2010 *Wallonie 2030 : anticiper les bifurcations stratégiques et choisir les comportements positifs*, a consisté à décrire une série de domaines choisis, étudiés dans des fabriques de prospective et pilotés par des membres du Collège, la trajectoire passée et future de chaque domaine et d'en tirer des pistes de stratégies pour la société wallonne. Le résultat transversal de ces travaux fait apparaître la nécessité d'ouvrir un partenariat stratégique régional à partir de la société civile, des entreprises et des administrations afin de préparer un dialogue avec les forces politiques wallonnes et de préparer les pistes d'un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre renouvelé.

[32] *Congrès Wallonie 2030, Vers un contrat sociétal pour la Wallonie dans un cadre de régionalisation renouvelé*, Namur, Palais des Congrès, 25 mars 2011.

[33] *Appel pour un contrat sociétal wallon*, Namur, Collège régional de Prospective de Wallonie, 28 février 2011. - *Principes destinés à guider l'élaboration et la mise en œuvre de la prochaine déclaration de politique régionale de Wallonie*, Namur, Collège régional de Prospective de Wallonie, 27 mai 2014.

[http://www.college-prospective-wallonie.org/Principes DPR-2014.htm](http://www.college-prospective-wallonie.org/Principes_DPR-2014.htm)

[34] [www.institut-destree.org/Prospective et decision publique](http://www.institut-destree.org/Prospective_et_decision_publicue)

[35] Voir le site : <http://www.intelliterwal.net/>

[36] Plusieurs publications ont pu être réalisées dans ce cadre, parues dans la revue *Territoires wallons* ou dans la *newsletter* du développement territorial : Michaël VAN CUTSEM, *Des projets de territoires : quelles valeurs, quelles solidarités et quelle citoyenneté ?* dans *Territoire(s) wallon(s) – Trente ans de fusion des communes*, CPDT, Région wallonne, août 2008, p. 47 à 62. – M. VAN CUTSEM, *Lecture transversale de la DPR à la lumière des objectifs poursuivis par la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne*, dans *Newsletter du Développement territorial*, n° 5, Décembre 2009, p. 2 à 17. – M. VAN CUTSEM, *La prospective territoriale en Wallonie : un mécano à géométries variables*, dans *Territoires wallons*, Hors série, 2010. – Ph. DESTATTE et Luc MARECHAL, *Prospective des espaces en transition territoriale et politique : la Wallonie*, dans Yves JEAN et Guy BAUDELLE dir., *L'Europe, Aménager les territoires*, p. 378-389, coll. U, Paris, A. Colin, 2009.

[37] M. VAN CUTSEM et Charlotte DEMULDER, *Quels scénarios pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2040 ?*, Namur, SPW-Institut Destrée, 2011.

[38] – Marie-Anne DELAHAUT (dir), *Prospective de l'Internet – Foresight of the Internet*, Actes du colloque, Préface de Viviane REDING, Postface de Markus KUMMER, Namur, Institut Jules-Destrée, 544 pages (livret photos en couleurs), 2005 [http://www.wallonie-en-ligne.net/2005 Prospective-Internet/index.htm](http://www.wallonie-en-ligne.net/2005_Prospective-Internet/index.htm) –

– M-A DELAHAUT, Les progrès structurants des technologies de l'information et de la communication, [http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie Prospective/Mission-Prosp_W21/Rapport-2002/1-1 Progres-structurants TIC.htm](http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Prospective/Mission-Prosp_W21/Rapport-2002/1-1_Progres-structurants_TIC.htm)

[39] [http://www.wallonie-en-ligne.net/2005 Prospective-Internet/index.htm](http://www.wallonie-en-ligne.net/2005_Prospective-Internet/index.htm)

[40] [http://www.millennia2015.org/Processus de prospective](http://www.millennia2015.org/Processus_de_prospective)

[41] Actes de la conférence : http://www.millennia2015.org/unesco_2012_actes et notamment :- [http://www.millennia2015.org/tempFiles/532876889_0.1359369/Millennia2015 UNESCO 2012 MU03 Marie Anne DELAHAUT 2012 12 03 FR EN.pdf](http://www.millennia2015.org/tempFiles/532876889_0.1359369/Millennia2015_UNESCO_2012_MU03_Marie_Anne_DELAHAUT_2012_12_03_FR_EN.pdf) – Ph. DESTATTE, *Millennia2015 à l'Unesco : à la recherche d'une nouvelle harmonie pour les femmes du monde entier*, Blog PhD2050, 11 décembre 2012. <https://phd2050.wordpress.com/2012/12/19/millennia2015/>

[42] [http://www.millennia2015.org/Equipe Reseau](http://www.millennia2015.org/Equipe_Reseau)

[43] www.millennia2015.org/2010_03_03_new_york_csw54_millennia2015

[44] http://www.millennia2015.org/Millennia2015_UNESCO_2010

[45] Marie-Anne DELAHAUT et Ph. DESTATTE, *Millennia2015, Méthodologie du processus de recherche prospective*, Namur, Institut Destrée, 14 octobre 2009, 23 p. – M-A. DELAHAUT et Coumba SYLLA, [Millennia2015 – UNESCO, Rapport du processus de recherche prospective préparatoire à la conférence internationale 2011](http://www.millennia2015.org/Millennia2015_UNESCO_Rapport_du_processus_de_recherche_prospective_preparatoire_a_la_conference_internationale_2011), Namur, Institut Destrée, 22. juillet 2010, 466 p. www.millennia2015.org/Methode. – http://www.millennia2015.org/actes_seminaire_2011

([46]) www.millennia2015.org/fondation_millennia2025

[47] *Collaboration IWEPS-Institut Destrée en matière d'études prospectives*, Namur, 9 octobre 2007, 34 p.

[48] Jean-Luc GUYOT et M. VAN CUTSEM, *La transmission d'entreprise en Région wallonne : discours et enjeux*, Namur, IWEPS, 2010, 100 pages.

[49] Ph. DESTATTE, *Evaluation of Foresight : how to take long term impacts into consideration*, FOR-LEARN Mutual Learning Workshop, *Evaluation of Foresight*, Sevilla, IPTS, DG RTD, Dec. 13-14, 2007.

[50] La prospective est une démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire en s'appuyant sur la longue durée. La prospective peut éclairer les questions du présent et de l'avenir, d'une part en les considérant dans leur cadre holistique, systémique et complexe et, d'autre part, en les inscrivant, au delà de l'historicité, dans la temporalité. Résolument tournée vers le projet et vers l'action, elle a vocation à provoquer une ou plusieurs transformations au sein du système qu'elle appréhende en mobilisant l'intelligence collective. Ph. DESTATTE, *Qu'est-ce que la prospective ?*, Blog PhD2050, Namur, 10 avril 2013.

<https://phd2050.wordpress.com/2013/04/10/prospective/>

[51] Richard A. SLAUGHTER, Luke NAISMITH and Neil HOUGHTON, *The Transformative Cycle*, p. 5-19, Australian Foresight Institute, Swinburne University, 2004.

[52] Vers une activation des ressources en créativité au profit du développement régional (2004). *Dans tous les cas, le concept de « Régions de la créativité » peut permettre d'activer, au départ des préoccupations de recherche et de compétitivité économique de la Région wallonne, des ressources dépendant institutionnellement de la Communauté française mais situées géographiquement sur le territoire régional de la Wallonie. Ces ressources s'inscriraient, dès lors, dans une stratégie régionale, dont le prochain Contrat d'Avenir pour la Wallonie pourrait constituer le cadre dynamique.* Ph. DESTATTE, *Les concepts de « régions de la connaissance, apprenantes et créatives » comme outils de développement régional*, MPW21, 3 mai 2004, p. 19.

http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Prospective/MPW21_R2004_02_Philippe-Destatte_Vision-Wallonie21_2004-05-03.pdf

[53] Ph. DESTATTE dir. *Vingt actions pour faire de la Wallonie une région apprenante et créative*, MPW21, *Recommandations*, 3 mai 2004. A noter que l'ensemble des actions n'a pas été perdu pour tout le monde puisque celles-ci ont été présentées à Rennes dans le cadre d'un colloque sur les territoires apprenants réunis à l'initiative d'Edmond Hervé : Ph. DESTATTE, *La formation tout au long de la vie, un enjeu pour un développement humain et durable des territoires*, dans Yves MORVAN dir., *La Formation tout au long de la vie, Nouvelles questions, nouvelles perspectives, Colloque Rennes Métropole, 6-7 mars 2006*, p. 253-270, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

[54] Ph. DESTATTE et P. VAN DOREN, dir., *4 X 4 pour Entreprendre, Réflexion prospective sur les politiques d'entreprises en Wallonie, Rapport final*, 3 décembre 2003, p. 13.

http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Prospective/ProspEnWal_Rapport-final_2003-12-04.pdf

[55] *Comment établir une gouvernance collective, participative et publique à la mesure de la démocratie du XXI^{ème} siècle, s'appuyant sur des processus de débat, de concertation et de décision ? Plus que jamais, les Wallonnes et les Wallons ont besoin d'un horizon et d'un projet communs, ainsi que d'un contrat par lequel, en construisant leurs convergences et en mesurant leurs divergences, ils s'organisent collégalement pour le réaliser et pour en partager équitablement les fruits. Appel pour un contrat sociétal wallon*, dans *La Libre Belgique*, 4 mars 2011.

http://www.college-prospective-wallonie.org/Appel_Contrat-societal.htm